

## **Travaux de peinture 2018**

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

**Personne responsable du marché :** Monsieur le MAIRE.

**Objet :** Mise en peinture de sites suivants :  
Ecole élémentaire Thérèse DELBOS  
Ecole maternelle L. D. MARDRUS

**Lieu d'exécution :** Commune de MAROMME.

**Mode de passation :** Marché passé sous la forme d'une procédure adaptée et est soumis aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**TRANCHE FERME** concernant la mise en peinture des sites suivants :

- Ecole élémentaire T. Delbos : Couloir rez-de-chaussée, hall d'entrée
- Ecole élémentaire T. Delbos : Cage d'escaliers
- Ecole élémentaire T. Delbos : Couloir du 1<sup>er</sup> étage et local des dames de service

**TRANCHE OPTIONNELLE** concernant la mise en peinture des sites suivants :

- Ecole maternelle L. Delarue Mardrus : Classe de Madame Antoine
- La ville de Maromme n'est pas engagée sur la tranche optionnelle

**Décompositions en tranches et en lots** : le marché n'est pas alloti

**Variantes** : les variantes ne sont pas autorisées

**Négociation** : La ville de Maromme se réserve le droit de négocier.

**Sous-traitance** : La ville de Maromme n'autorise pas la sous-traitance.

**Réalisation des travaux** :

Le délai d'exécution est fixé entre le **9 juillet et le 17 août 2018** avec une période de préparation du 11 juin au 9 juillet 2018

Les travaux seront impérativement réalisés durant cette période.

Date de démarrage des travaux définie par un ordre de service.

**Validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Visite obligatoire** - deux visites communes sur rendez-vous :

- le 2 mai 2018 à 14 h (devant l'école T. Delbos élémentaire),
- le 16 mai 2018 à 14 h (devant l'école T. Delbos élémentaire).

**Lieu de retrait des dossiers** : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme [www.ville-maromme.fr](http://www.ville-maromme.fr) (onglet Mairie-rubrique Marchés publics) sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

### **Jugement des offres :**

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants la méthode ci-dessous, correspondant à une pondération utilisée.

- ❖ Le prix : 60 %
- ❖ Mémoire technique détaillé : 40 %
  - analyse des produits utilisés (fiches techniques), qualités environnementales : 15 %
  - note méthodologique détails de réalisation et de mise en œuvre (délais de réalisation, planning, sécurité, propreté,..) : 15 %
  - Moyens dédiés, qualifications, habilitations (personnel, matériel ...) 10 %

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat).

**Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse».**

### **Elimination des candidats**

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces contractuelles et obligatoires mentionnées au présent C.C.P.
- les candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé.
- les candidats n'ayant pas complété toutes les lignes de la DPGF
- les candidats n'ayant pas fourni l'attestation de visite obligatoire

### **Pièces à remettre :**

#### Pièces contractuelles :

- L'Acte d'Engagement complété, paraphé et signé.
- Le C.C.P., paraphé, signé.

#### Pièces obligatoires :

- DUME ou
  - Les déclarations et attestations sur l'honneur.
  - Attestations URSSAF
  - Attestations fiscales et sociales (Noti 2)
- Extrait K bis
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- L'attestation de visite dûment complétée et signée.
- Un mémoire technique complet et détaillé (fiches techniques des produits, note méthodologique, mode de réalisation, moyens dédiés, planning ....)
- Habilitations, qualifications, certifications ...

#### Autres documents demandés :

- Un R.I.B ou R.I.P.
- Un dossier de références similaires et tout document permettant d'apprécier le travail réalisé datant de moins de 5 ans

**Date limite de remise des offres**

➤ **18 mai 2018 à 16 h en Mairie sur documents papier**

**Modalités de remise des offres :** Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

**NE PAS OUVRIR**, Offre « *Travaux de peinture 2018* »

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153  
MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **Dématérialisation** : sur le site de l'ADM 76 : <https://marchespublics.adm76.com>

L'offre dématérialisée peut être remise sur cette même adresse.

Elle doit parvenir à destination **avant le 18 mai 2018 à 16 h**

**La copie de sauvegarde** (Arrêté du 14/12/2009) est fortement conseillée

**Renseignements :**

D'ordre administratif : **Secrétariat du Pôle Moyens Généraux**

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

[pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr](mailto:pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr)

D'ordre technique : **M. E. BOUTTE**

Tél. 06 84 83 27 71 Fax. 02 32 82 22 28

[pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr](mailto:pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr)

Date d'envoi du présent avis : le 24 avril 2018